

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

automobiles

Question écrite n° 119795

## Texte de la question

Mme Marcelle Ramonet appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la mise en oeuvre des futures normes européennes de rejet de dioxyde de carbone imposées à l'industrie automobile. Elle lui rappelle que si la moyenne situe encore à 162 grammes par kilomètre le niveau d'émissions de CO2, l'Union européenne souhaite imposer une norme maximale de 120 grammes d'ici à 2012. Dans ce cadre, elle souhaite connaître les moyennes constatées auprès des constructeurs français.

## Données clés

Auteur: Mme Marcelle Ramonet

Circonscription: Finistère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 119795

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2296